



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



**APPRENTIS, JEUNES EN FORMATION*,
ÉLÈVES DU SOCIAL ET PARAMÉDICAL**

**VOUS CHERCHEZ UN HÉBERGEMENT,
et si vous logiez *chez* l'habitant ?**

*en stage ou en contrat.

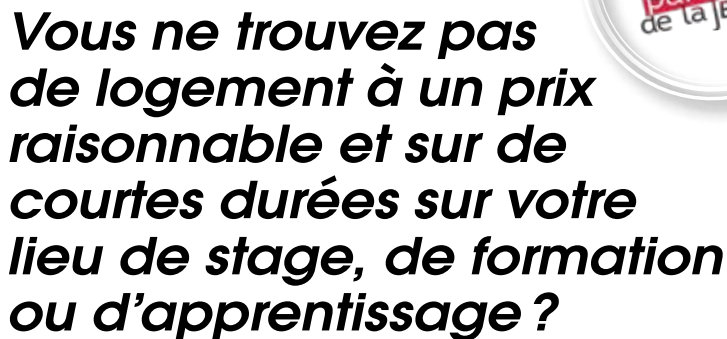
scolarité, logement, transport, équipement professionnel, séjours à l'étranger... aidesrentree-nouvelle-aquitaine.fr

La
RÉGION
partenaire
de la JEUNESSE

UNION RÉGIONALE
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
43 000 000 000 000 000 000

Contactez-nous

 N°Azur **0810 005 677**



dans son logement. Cette offre d'hébergement est destinée aux apprenti(e)s, stagiaires de la formation professionnelle, élèves du paramédical et social, étudiant(e)s ou lycéen(ne)s et aux jeunes travailleurs.

Elle concerne prioritairement des séjours courts et/ou fractionnés : quelques jours par mois, quelques semaines, en fonction de l'organisation de votre formation. L'hébergement peut être accompagné d'un repas, dîner au petit-déjeuner.

Le tarif maximum de l'hébergement et des repas est fixé par la Région.

La Région Nouvelle-Aquitaine, par l'intermédiaire d'une association mandatée à cet effet, vous accompagne tout au long de la démarche :

- Mise en relation avec un propriétaire dont les disponibilités répondent à vos besoins,
- Définition partagée des règles de vie concernant les parties communes (cuisine, salle de bain) et les parties privatives (chambre),
- Préparation et signature d'un contrat d'hébergement,
- Suivi tout au long du séjour.

Pensez à anticiper : prenez contact dès que vous connaissez votre besoin